

CHARLEROI/BRUXELLES

Quand l'ISPPC prêtait 12 millions à l'hôpital Erasme...

Pourquoi un tel montage financier ?

En 2013, l'ISPPC a prêté douze millions d'euros à l'ULB-Hôpital Erasme. Cette opération a de quoi surprendre, car elle n'entre sans doute pas dans le core business de l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi.

Selon un document que nous avons pu nous procurer, l'ISPPC a répondu en mars 2013 à un appel d'offres de services financiers lancé par l'ULB Hôpital Erasme ayant pour objet l'achat de matériel médical lourd. Trois mois plus tard, le deal entre les deux parties était conclu : l'intercommunale carolo prêtait douze millions d'euros à l'établissement bruxellois.

Le taux d'intérêt appliqué était de 4,8 % et la durée prévue était de cinq ans. La somme empruntée devra être remboursée en une fois le 1^{er} juillet 2018, avec le paiement d'intérêts semestriel entre-

temps. Si un des versements ne devait pas être effectué, il entraînerait des intérêts de retard de 7 %. Du côté carolo, les personnes signataires des documents officiels à l'époque étaient sans nul doute le secrétaire général Alain Dugauquier et le président Phi-

Et dire qu'on a annoncé la non-reconduction de 125 CDD pour raisons budgétaires

lippe Seghin.

Pourquoi une telle opération? L'ISPPC bénéficiait là d'un taux supérieur à celui dont il aurait pu disposer dans une banque. Du côté bruxellois, on rappelle que le tout est coulé « dans une convention en bonne et due forme. Notre hôpital a connu quelques difficultés financières dans le passé, ce n'est pas un secret, et l'ISPPC avait peut-être un excédent de trésorerie. En tout cas, ce genre d'entraide se fait entre hôpitaux. Et nous remboursons les intérêts. »

EN BON PÈRE DE FAMILLE?

N'importe qui, en bon père de famille, peut toutefois se poser la question du bien-fondé de prêter de l'argent à une institution qui reconnaît elle-même avoir eu des soucis financiers. De même, chacun sait que la création de Marie

Curie représente un sérieux investissement pour l'intercommunale. Quand un homme fait bâtir sa maison, prêtera-t-il de l'argent à son voisin en même temps?

Même si l'impact social s'est au final avéré moins important que prévu, on se rappellera aussi que certains dirigeants de l'ISPPC avaient annoncé la non-reconduction de 125 CDD voici

quelques moi pour des raisons... budgétaires!

Bien sûr, chacun connaît les liens profonds qui unissent les deux entités, l'ULB étant même membre associé de l'ISPPC, et on pourrait, le conditionnel est plus que jamais de mise, se demander

dans quel mesure cela a joué. Mais surtout, bien plus fondamentalement, on peut affirmer que prêter de l'argent ne fait pas partie du core business d'une institution de santé publique.

Du côté de l'intercommunale, ce vendredi, les actuels gestion-

naires semblaient quelque peu tomber des nues. Contacté par nos soins et renseignements pris, le président Nicolas Tzanetatos confirmait nos informations et promettait d'interroger qui de droit... ●

LOÏC DÉVIÈRE